

7 millions d'euros pour les urgences en Provence-Alpes-Côte d'Azur.

Marseille, le 1er octobre 2019.

« Avec ce pacte de refondation des urgences nous complétons et accélérons la mise en œuvre de Ma santé 2022 pour inventer des organisations modernes, pour soutenir les professionnels de santé et ainsi, améliorer les soins pour tous dans notre pays. »

Agnès Buzyn, le 9 septembre 2019.

L'Agence régionale de santé (ARS) Provence-Alpes-Côte d'Azur se mobilise et dédie 7 millions d'euros aux établissements de santé publics pour améliorer la situation des services d'urgence.

Deux objectifs : favoriser la qualité de la prise en charge des patients et accompagner le personnel soignant.

Le 9 septembre 2019, l'ARS Paca s'était engagée à appuyer les services des urgences pour améliorer la sécurité et la prise en charge des patients. Elle a donc rapidement sollicité tous les établissements de santé de la région pour porter à sa connaissance leurs besoins spécifiques et prioritaires. L'instruction de ces demandes, réalisée dans un délai volontairement très court, a permis d'évaluer un budget global de 7 millions d'euros.

- **Plus de 3,4 millions d'euros attribués aux urgences de 5 établissements de santé de la région** (hôpital Lénval à Nice, centres hospitaliers de Briançon, d'Aubagne, d'Orange et d'Avignon) afin d'encourager leur rénovation ;
- **Plus de 2 millions d'euros consacrés à 32 établissements de santé publics dotés de services d'urgences.** 70% du budget est dédié aux services d'urgences pour moderniser les équipements médicaux: défibrillateurs, échographes, moniteurs mais aussi brancards neufs. Les 30% restants pour moderniser les équipements médicaux dans les camions de Smur : respirateurs, défibrillateurs ;
- **Plus d'1,5 million d'euros supplémentaires d'équipements lourds (tels que les scanners) octroyés pour compléter le dispositif en vigueur.** 5 établissements en sont bénéficiaires afin de réhabiliter et encourager ces derniers dans la poursuite de leur transformation : le CHU de Nice, l'AP-HM, les centres hospitaliers de Salon, d'Avignon et de Draguignan.

D'autres actions seront déployées par l'ARS Paca pour améliorer la situation des services d'urgence. Nous les avons détaillées dans un communiqué le 9 septembre 2019.



Pacte de refondation des urgences : les premières actions en Provence-Alpes-Côte d'Azur.